SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

Déclaration liminaire SEA-UNSA

Madame la présidente,
La loi d'orientation agricole renforce la place et le rôle de l'enseignement agricole dans l'atteinte des objectifs du ministère. Pourtant, derrière les annonces, la réalité reste préoccupante. Dans un contexte de baisse démographique annoncée, l'objectif d'augmenter de 30% le nombre de diplômés d'ici 2030 semble de plus en plus incertain. Mais nous restons sans voix face à la comédie politique qui se joue, reléguant au second plan l'engagement de toutes et tous dans notre ministère.

Nous ne reviendrons pas sur les suppressions de postes qui fragilisent lourdement certains territoires ruraux. Mais nous voulons rappeler l'importance d'un budget ambitieux pour l'enseignement agricole public. Le déploiement du Bachelor agro, attendu dans les établissements, doit s'accompagner d'une hausse des moyens en DGH des lycées. De plus, la question de la carte des formations devra être traitée avec la plus grande attention si l'on ne veut pas fragiliser davantage des classes de BTSA qui sont par endroits en souffrances.

Dans les établissements, l'attractivité recule, et la santé mentale des agent·e·s se dégrade. Le sentiment d'être considéré comme des sous-agents se généralise. Les contractuels, les AED et les AESH subissent baisses de temps de travail ou fins de contrats. Les ACB font les frais des redressements qui parfois sont menés de façon brutale et injuste. Tous les ATS en poste dans l'enseignement agricole technique et supérieur longtemps invisibles, n'ont été revalorisés pour une très grande majorité qu'à moitié par rapport à leurs collègues voyant ainsi leurs sujétions et leur expertise méprisées. A titre d'exemple nous avons la confirmation du déclassement dans le groupe le plus bas pour de nombreux secrétaires administratifs et TFR. Sur la paie de septembre rétroactivité incluse au 1er janvier 2025 un montant à deux chiffres seulement !

Que dire des personnels de santé exclus du Ségur, et pourtant indispensables dans les établissements ?
L'actualité dramatique de cette rentrée nous le confirme : l'attractivité de ce métier est au plus mal. Il n'a pas été simple de trouver des candidatures pour assurer le remplacement de la collègue infirmière en arrêt dans un établissement où personnels et apprenants sont durement éprouvés.

Du côté enseignant, la confusion reste entière. Le dispositif des « briques pacte », présenté à tort comme une revalorisation, voit déjà sa dotation réduite d'un tiers. Cela ne peut qu'engendrer tensions, détérioration de la qualité de vie au travail et perte d'attractivité. Le pacte est porteur d'un effet « cliquet » que nous dénonçons depuis son lancement. Celui-ci va rendre difficile voire impossible le retour en arrière et générer des difficultés en établissement. Concrètement, des missions assurées auparavant et qui l'ont été dans le cadre du pacte ne seront plus assurées si la rémunération supplémentaire disparait.

Face à ce constat alarmant, et l'impact probable de la crise politique inédite nous savons qu'il ne suffit pas de dénoncer : il faut avancer. Nous espérons que la dynamique qui semble vouloir émerger en matière de ressources humaines ne restera pas vaine. Nous souhaitons une réelle prise en compte de la réalité des missions de l'enseignement en engageant un nouveau dialogue notamment autour de la note IFSE. Nous avons entendu les propos liminaires prononcés en ouverture de séance sur le sujet : des ajustements ont été faits sur la note malheureusement sans prise en compte des problématiques spécifiques de l'enseignement agricole.

SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole